Image not found or type unknown

Reprendre son nom patronymique

Par **PICCOT**, le **25/03/2008** à **15:16**

Bonjour,
Je suis agent au service du personnel et un agent nous demande de récupérer son nom de jeune fille, je souhaite savoir si l'agent doit nous fournir un papier officiel ou si elle peut à tout moment sur simple demande reprendre l'usage de son nom de jeune fille.
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés